

REMISE DES OFFRES

- L'offre du candidat devra être adressée à la Ville de Marseille ou déposée auprès du service contre remise d'un récépissé avant le 28 décembre 2018 à l'adresse suivante :

Direction de la Stratégie Foncière et du Patrimoine
Service Action Foncière
40 rue Fauchier
13233 Marseille Cedex 20
(3^{ème} étage – Bâtiment C)

L'enveloppe portera les mentions : « Proposition d'acquisition de la maison située 67 rue de la Maurelle – 13013 – Marseille » ; « Ne pas ouvrir » ; « Personnel et confidentiel »

- Les candidats devront fournir des éléments de candidature suivants : détail de leur projet, modalités d'acquisition, conditions suspensives (obtention d'un prêt par exemple), garanties financières (pour l'acquisition et les travaux).

- La Ville de Marseille analysera les propositions au regard du projet du candidat et du prix proposé.